



PLAN HANDICAP ET INCLUSION

2021/2025

Depuis de nombreuses années, la Ville de Chevreuse poursuit sa volonté de mener une politique d'inclusion en faveur des personnes en situation de handicap.

Tendre vers une société inclusive et solidaire se traduit par une intégration naturelle et quotidienne de la question du handicap.

En 2021, nous avons souhaité poursuivre et intensifier cette politique. L'objectif étant de construire un plan de réflexion et de travail sur 4 ans.

Ce programme se décline autour de trois grands axes :

- Améliorer l'accessibilité de notre commune
- Sensibiliser et soutenir l'inclusion
- Faciliter le quotidien et la citoyenneté pour tous

Ce plan Handicap et Inclusion comporte 50 actions menées par les services de la ville.

C'est un projet ambitieux mais incontournable pour faire de Chevreuse une commune toujours plus inclusive.

Caroline Fricker Causse
Adjointe au Maire en charge de
l'inclusion et de la petite enfance

Anne Hély Le Pallec
Maire de Chevreuse





1

Améliorer l'accessibilité de notre commune

Action 1 : 100%

Aider les commerces en facilitant leurs démarches administratives relatives à l'accessibilité de leur ERP.

Création d'un guide pratique consultable sur le site de la ville, onglet handicap.

Action 2 : 100%

Créer et animer une commission accessibilité composée de professionnels, de représentants de l'IME, de l'Hôpital et de la MAS, d'associations, d'aidants et de bénévoles.

Action 3 : 80%

Créer un plan de déplacement pour les personnes en situation de handicap :

Déterminer des parcours accessibles et fléchés dans Chevreuse

Action 4 : 100%

Fournir aux commerces un Kit sonnette et stickers afin de privilégier la solution humaine quant à l'accessibilité.

Opération rendons nos commerces toujours plus accessibles.

Action 5 : 100%

Mener un deuxième diagnostic d'accessibilité de tous nos bâtiments publics.

Action 6 : 70%

Mettre à jour et poursuivre la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) de nos bâtiments publics



1

Améliorer l'accessibilité de notre commune

Action 7 : 100%

Créer un accueil France Service en mairie, et la rendre accessible par et pour tous.


Action 8 : 100%

Développer l'offre d'équipements homologués PMR à destination des enfants .
(nacelle de jeux enfants au terrain de jeux de la mare aux canards ...)

Action 9 : 100%

Proposer un équipement de loisirs extérieurs accessible à tous.
(tables PMR de pic nique, avec allée et dalle béton pour l'accès en fauteuil roulant...)

Action 10 : 80%

Favoriser les signalements relatifs aux défauts d'accessibilité rencontrés, par l'application mobile à Chevreuse, logo 

Action 11 : en cours

Permettre à partir du site Web de la ville les signalements relatifs aux défauts d'accessibilité rencontrés, en complément de la fonction de signalement de l'Application Mobile.

Action 12 : 60%

Définir une nouvelle signalisation (routière et piéton) de notre commune en incluant le volet accessibilité dans cette nouvelle charte. Les informations seront alors personnalisées et plus aisément consultables par les PMR et PSH.



Action 12 : 100%

Favoriser l'apprentissage scolaire des enfants ayant une AESH, en menant des travaux permettant la création d'un espace de travail isolé quand cela est possible dans les classes.

Action 13 : en cours

Permettre l'accès au tarif chevrotin de la cantine pour les enfants extérieurement scolarisés en Unité local d'insertion scolaire (ULIS).
Mettre en place un dispositif de paiement proposés aux communes de ces communes.

Action 14 : 100%

Sensibiliser nos enfants au handicap et à la différence dès le CM1.
Organiser dans les écoles des demi-journées de sensibilisation avec une association spécialisée.

Action 15 : 100%

Soutenir l'éducation nationale dans le recrutement des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).
Affichage devant les écoles, publication dans le Média local, site et réseaux sociaux.

Action 16 : 100%

Favoriser les conditions et le maintien de l'emploi des personnels en situation de handicap au sein de la mairie.

Action 17 : 100%

Proposer des aides spécifiques et prime au personnel de la commune en situation de handicap.



Action 18 : 100%

Mettre en place de contrats avec un CAT pour des missions d'entretien des espaces verts.

Action 19 : 100%

Former les équipes d'animateurs à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les services Petite Enfance, Enfance Jeunesse.

Action 20 : 80%

Elaborer et proposer une formation pratique et sur mesure aux atsems, aesh et professionnels de la petite enfance sur la prise en charge de l'enfant de 0 à 12 ans en milieu scolaire et petite enfance.

Action 21 : 100%

Pérenniser le travail main dans la main et partenariat avec nos écoles afin de déterminer les projets et actions en vue de l'amélioration de l'école inclusive.

Action 22 : 50%

Porter devant nos parlementaires les besoins liés à l'inclusion recensés à Chevreuse.

Action 23 : 50%

Ramener les cantines scolaires afin de les rendre conformes aux dernières normes d'accessibilité en vigueur.



Action 24 : 10%

Améliorer l'accueil inclusif en centre de loisir en menant les travaux nécessaires à sa mise en conformité aux normes Handicap.

Action 25 : 100%

Proposer au sein de la bibliothèque des événements en lien avec l'inclusion de nos jours.

Permettre aux écoles de participer à ces expositions et ces ateliers.



Action 26 : 100%

Faciliter l'accès au sport, loisirs et handi sport, avec une carte permettant une réduction lors de l'inscription auprès d'une association sportive, culturelle ou de loisirs, au niveau national. Cumulable avec la carte jeune :
Carte Indie

Action 27 : 50%

Soutenir les associations en lien avec l'inclusion et le handicap par différents biais : prise de locaux, campagne de communication, mise en lien avec d'autres interlocuteurs ...

Action 28 : 0%

(Handi judo animé par Marc Houget)

Organisation d'événements judo / handisport en lien avec le service des sports.

Action 29 : 90%

Proposer un accueil de qualité en mairie par du personnel formé et sensibilisé

Action 30 : 0%

Travailler en partenariat avec les bailleurs pour la production de logements handicapables.

Action 31 : En cours

Poursuivre la refonte des supports de communication numériques selon des spécifications d'accessibilité (site internet de la Ville, plateforme de la Bibliothèque municipale Jean Racine...).

Action 32 : 100%

Améliorer l'accessibilité au bureau de vote afin de permettre à chaque citoyen de voter en toute autonomie.



Action 33 : 100%

Poursuivre l'accompagnement individuel proposé par le CCAS aux personnes en situation de handicap.

Action 34 : 0%

Mettre en place un café partagé afin de favoriser le lien, le soutien et l'échange.

Action 35 : 100%

Equiper la bibliothèque de livres en gros caractères et livres audio.

Action 36 : 100%

Proposer le portage des livres pour les personnes ne pouvant se déplacer à la bibliothèque.

Action 37 : 100%

Poursuivre le portage des repas pour les PSH.

Action 38 : En cours

Renforcer le lien entre la commune et l'hôpital gériatrique, la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Chevreuse, ainsi que l'IME.

Action 39 : 70%

Créer un onglet handicap sur le site de la ville. Favoriser l'accès aux informations pratiques, aux démarches administratives, aux loisirs et au tourisme adapté.

Action 40 : 100%

Poursuivre la prise en charge d'une partie des heures d'aide à domicile pour les bénéficiaires de la PCH.



Action 41 : 100%

Maintenir l'abattement "personne handicapée" au taux maximum.

Action 42 : 20%

Intégrer le volet inclusion et handicap lors de l'événement de la fête du sport.

Action 43 :

Proposer une aide financière aux particuliers nécessitant une mise en accessibilité de leur logement. Travailler sur la mise en place d'une convention territoriale entre le Conseil Départemental des Yvelines, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat et la commune de Chevreuse.

Action 44 : 100%

Favoriser l'inclusion professionnelle en participant au mouvement Duo Day.

Action 45 : 30%

Renforcer l'information sur les actions en faveur du handicap menées par la commune (Médiéval, Facebook, site internet...).

Action 46 : 100%

Intégrer un référent santé et accueil inclusif dans l'accueil petite enfance, chargé d'informer, de sensibiliser et de conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.



Action 46 : **en cours**

Mettre en conformité le site Web de la ville au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA).

Objectif : favoriser la lisibilité du texte, en particulier au point de vue des contrastes, de la taille de police agrandissable selon les besoins, de la lecture audio des contenus.

Action 47 :

Par la solution FACIL'iti, rendre l'affichage du site Web de la Ville et des Portails Web (bibliothèque, guichet unique d'urbanisme) plus accessible aux personnes avec des difficultés de navigation ou en recherche de confort, en proposant des fonctionnalités pour accompagner plusieurs formes de besoins visuels, moteurs, cognitifs et/ou temporaires.

Action 48 :

Proposer les Facebook Live du Maire avec le sous-titrage.

Action 49 :

Dématérialiser l'affichage légal par de l'affichage dynamique PMR ou bien par un Portail web dédié conforme au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) et équipé de la solution FACIL'iti.

Action 50 : **100%**

Evaluer annuellement la mise en place des 49 actions.

Mairie de Ville

5 rue de la Division Leclerc

78460 Chevreuse

Téléphone : 01 30 52 15 30

inclusion@chevreuse.fr

<https://www.chevreuse.fr/fr/formulaire-de-contact>

Accueil de la mairie

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h




Chevreuse
UN VILLAGE. UNE VALLÉE.